

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 DU SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE



Le SNA est engagé sur de nombreux dossiers en faveur de l'apiculture, de l'apiculteur, de l'abeille et de la biodiversité.

Vous en trouverez les principaux thèmes, résumés ci-dessous (liste non exhaustive !!).

Sommaire

- 1. DOSSIERS TECHNIQUES NATIONAUX**
- 2. VOLET PESTICIDES**
- 3. VOLET ASSURANTIEL**
- 4. LE SANITAIRE APICOLE**
- 5. INTERAPI**
- 6. LA FORMATION**
- 7. AU NIVEAU EUROPÉEN**
- 8. COMMUNICATION**
- 9. VOLET JURIDIQUE**
- 10. ACTIVITÉS COMMERCIALES**
- 11. SE PROJETER : LES ACTIONS À VENIR**

1. DOSSIERS TECHNIQUES NATIONAUX

LE PLAN POLLINISATEURS ET LA RÉVISION DE L'ARRÊTÉ « ABEILLES »

Contient entre autre le dossier très important et technique relatif à la révision de l'arrêté « Abeilles » et à la réglementation des traitements des cultures en fleurs ou attractives (miellat sur céréales) à partir de deux heures avant le coucher du soleil et en l'absence d'abeilles.

La modification de ce décret va permettre une meilleure protection des pollinisateurs diurnes. De plus, les traitements par pulvérisation à la tombée de la nuit et de nuit nécessitent 30% de produit en moins pour une meilleure efficacité en raison du taux d'hygrométrie. Le SNA exige que soit précisé que les traitements appliqués deux heures avant le coucher du soleil ne soient autorisés qu'avec une température inférieure à 12°C.

EVOLUTION TARIFAIRE ET ACCÈS AUX ESPACES FORESTIERS GÉRÉS PAR L'ONF

Suite à l'annonce par l'Office National des Forêts de prochaines augmentations des loyers à la ruche pour l'occupation des sites dans des proportions inacceptables pour les apiculteurs.

Rédaction intersyndicale de deux documents à destination des instances de l'ONF :

- Fiche d'installation de ruchers en fonction des ressources disponibles.
- Exemple type de contractualisation avec proposition tarifaire acceptable.

APICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre du Varenne de l'eau et du changement climatique, les syndicats apicoles ont été sollicités via InterApi, par les pouvoirs publics.

Participation à un atelier de groupe organisé par l'Itsap, Ada-France et InterApi. Rédaction d'un document contenant des propositions d'adaptation au réchauffement climatique. Poursuite des travaux au sein de l'atelier SNA/FNGTA.

L'ÉTIQUETAGE DES ORIGINES SUR LES MIELS EN MÉLANGE

Suivi du dossier au niveau du ministère de l'Economie et des Finances ainsi qu'au niveau européen. Le SNA demande un étiquetage détaillant les origines des miels dans un ordre décroissant avec le pourcentage.

EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Positionnement tranché du SNA pour refuser une qualification fantaisiste et trompeuse des consommateurs. Le SNA demande de porter à 90% les surfaces butinées devant être bio pour justifier la mention AB. Un courrier conjoint entre SNA et UNAF est adressé à l'INAO dans ce sens.

PROPOSITION DE LOI SUR LA TRANSHUMANCE

- Refus du SNA de soutenir cette proposition de loi.
- Action de lobbying auprès du Sénat et des députés.
- Victoire : Le projet de loi est abandonné.

AFNOR

Ce groupe de travail international a pour mission de rédiger une définition claire du miel et des autres produits de la ruche. Le SNA y représente la France. Un travail d'expertise de longue haleine. Les joutes verbales y sont fréquentes lorsque l'on veut défendre une définition parfaite du miel en conformité avec le codex.





2. VOLET PESTICIDES

ANSES

Le SNA participe comme partie prenante au sein d'un groupe de travail ayant pour but d'améliorer la qualité des évaluations des pesticides en vue de leur possible homologation.

PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL : « MÉTHODES – ABEILLES - PESTICIDES »

- Validation du test relatif au vol de retour des butineuses à la ruche par l'OCDE.
- Rédaction du protocole d'un nouveau test concernant la reprotoxicité des pesticides chez le faux-bourdon.

RÉVISION DE L'ARRÊTÉ DIT « MENTION ABEILLES »

- Interventions auprès des ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique.
- Echanges avec de nombreux parlementaires.
- Consultation publique : Rédaction d'une lettre aux présidents des structures départementales pour les inciter à contribuer. Contribution du SNA.
- Nombreuses interventions dans les médias pour défendre cette position.

LA SAUVEGARDE DES ABEILLES GRANDE CAUSE NATIONALE 2022

Le SNA, qui a pu échanger plusieurs fois avec le Député Robert THERRY, se félicite de la résolution adoptée à l'Assemblée Nationale le 7 octobre 2021 qui invite le Gouvernement à déclarer la sauvegarde des abeilles grande cause nationale 2022 et qui encourage le Gouvernement à réfléchir à l'élaboration d'un plan national de lutte contre le frelon asiatique.

3. VOLET ASSURANTIEL (VOLS ET CALAMITÉS AGRICOLES)

ASSURANCES APICOLES PROPOSÉES AUX STRUCTURES AFFILIÉES AU SNA

Le SNA a renégocié les tarifs des assurances avec GROUPAMA et obtenu de meilleurs niveaux de remboursement en cas de sinistre.

VOL DE RUCHES

- Alertes répétées dans les médias
- Contacts avec gendarmerie et encouragement des apiculteurs à déposer plainte.
- Conseils techniques pour l'identification des ruches publiés dans la revue l'Abeille de France.

CALAMITÉS AGRICOLES

Le SNA a adressé à toutes les structures adhérentes des modèles de courriers à adresser aux préfets, aux DDT, aux conseils départementaux et régionaux. Plusieurs structures apicoles départementales qui se sont appuyées sur ces documents et qui ont entrepris des sollicitations auprès des collectivités territoriales ont déjà obtenus des résultats positifs en matière d'aide financière.

4. LE SANITAIRE APICOLE

VARROASE

- Démarches pour rencontrer des laboratoires porteurs de nouvelles solutions pour lutter contre la varroase.
- Contacts pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché de nouveaux médicaments acaricides notamment à base d'acide oxalique.

FRELON ASIATIQUE

- Le SNA est à l'initiative d'un plan de lutte collective nationale contre le frelon asiatique par un piégeage préventif des reines.
- Pour la première année de lancement de la lutte collective nationale contre le frelon asiatique, plus de 40 000 pièges du modèle JABEPRODE ont été commandés, y compris par des villes ou des collectivités territoriales.
- De nombreux articles avec conseils techniques publiés dans l'Abeille de France.

COMITÉ NATIONAL DES ORGANISATIONS DE PRÉVENTION SANITAIRE APICOLE ET VÉTÉRINAIRE (CNOPSAV)

Participation aux réunions de travail relatives à la loi santé animale.

FÉDÉRATION NATIONALE DES GROUPEMENTS TECHNIQUES APICOLES (FNGTA)

De nombreux travaux et expériences menés par la FNGTA :

- Méthodes innovantes de lutte contre la varroase (tests en cours).
- Méthodes innovantes de lutte contre le frelon asiatique (tests en cours).
- Appareils de surveillance et de traçage des ruches en cas de vol (test en cours).
- Travaux sur l'amélioration de la ressource alimentaire des abeilles face au dérèglement climatique.
- Organisation du 1er Challenge électro-apicole sur l'innovation.

5. INTERAPI (INTERPROFESSION APICOLE)

Le SNA participe à plusieurs groupes de travail au sein de l'interprofession (budget, communication, résolution des problèmes de production) et assure le poste de secrétaire. Pour cette première année, l'accent a été porté sur la communication autour du miel afin de favoriser la consommation, en organisant deux temps forts nationaux lors de la Chandeleur et lors de l'ApiWeek au mois de novembre.



6. LA FORMATION

DÉVELOPPEMENT DES OPTIONS DE FORMATION CONTINUE

- **Le SNA et la FNGTA**

- Stage de formation à la production de propolis.
- Stage de formation à la production de pollen.

- **LE SNA ET APINOV**

- Important programme de formation continue organisé en partenariat avec Apinov.

- **LES RUCHERS-ÉCOLES**

- Les formations de formateurs (ITSAP).
- Création d'un groupe de travail sur le projet de relance de la formation de formateurs.
- Création d'un groupe de travail sur le projet de certification des ruchers-écoles par le SNA.

- **PARTENARIAT ROTARY / RUCHERS-ÉCOLES AFFILIÉS AU SNA**

Le Rotary s'est tourné vers les structures adhérentes du SNA et disposant d'un rucher-école afin de fournir gracieusement selon le résultat de leur opération de ventes de rosiers pour les abeilles des ruches et autre matériel auprès des ruchers-écoles qui en avaient fait la demande.





7. AU NIVEAU EUROPÉEN

BEELIFE

BeeLife est une ONG dont le SNA assure la vice-présidence.

Elle a mené avec d'autres ONG une action en justice au niveau européen pour obtenir l'interdiction des néonicotinoïdes. Victoire définitive au Conseil de l'Europe contre les néonicotinoïdes.

EUROPEAN PROFESSIONAL BEEKEEPER ASSOCIATION (EPBA)

L'EPBA regroupe 18 nations européennes. La présidence est assurée par le président du SNA.

Actions collectives relatives à la lutte contre les fraudes miel et cire et actions contre certaines familles de pesticides. Actions sur la réglementation européenne, marché du miel, autorisation des pesticides.

8. COMMUNICATION

- Diffusion de la Lettre d'information auprès des présidents, secrétaires et trésoriers des structures affiliées au SNA. La plupart des lettres d'informations sont destinées à être diffusées également auprès des adhérents des structures départementales. Leur contenu justifie une des raisons d'adhérer au SNA.
- Participation aux AG départementales de représentants du SNA afin de répondre aux différentes questions des adhérents et présenter les actions du SNA.
- Renforcement des liens avec la presse, télé et radio, nombreuses Interviews du président du SNA.
- Réseaux-sociaux : Twitter très actif .

9. VOLET JURIDIQUE

PESTICIDES

Dossiers néonicotinoïdes et betteraves sucrières.

Audition par le Conseil d'Etat, du SNA, représenté par Maître Corinne Lepage, dans le cadre d'une requête contre la réautorisation des néonicotinoïdes sur cultures de betteraves sucrières et Audition du SNA, représenté par Maître François Lafforgue devant le Conseil d'Etat toujours sur le dossier relatif aux réautorisations illégales des néonicotinoïdes.

SOUTIEN JURIDIQUE AUX STRUCTURES LOCALES

Soutien juridique du SNA au Syndicat Apicole de la Région Lilloise contre la mairie de Roubaix qui par un arrêté municipal tente d'expulser les ruches hors de la ville.

DOSSIER LE RUCHER CREUSOIS

Rappel à l'ordre d'un apiculteur « Bio » pour ses propos diffamatoires dans la presse régionale envers la profession apicole conventionnelle.



10. ACTIVITÉS COMMERCIALES

LIBRAIRIE DU SNA

Notre syndicat dispose d'une activité de vente d'ouvrages apicoles. La gamme est riche et diversifiée et s'adresse à tous les niveaux d'apiculteurs et pour les élèves des ruchers-école. N'hésitez pas à consulter la liste des ouvrages dans la revue de L'Abeille de France et sur la boutique en ligne du SNA : boutique.snapiculture.com

LE MAGASIN « AU RUCHER » À PARIS

Un service essentiel et des conseils techniques pour les très nombreux apiculteurs de Paris et des environs avec une gamme de produits qui s'étend.

LA REVUE L'ABEILLE DE FRANCE

Concernant la revue "L'Abeille de France, il est important de faire abonner le plus grand nombre de vos adhérents, toutes les informations essentielles y sont mentionnées au fil des mois, et ces abonnements permettent à votre syndicat national de pouvoir fonctionner et d'agir sur tous les fronts tant en France qu'à Bruxelles.

N'hésitez pas à nous communiquer des brèves sur la vie de votre structure, une rubrique y est dédiée chaque mois.

11. SE PROJETER : LES ACTIONS À VENIR

- Poursuivre les actions en faveur de la protection des abeilles et des pollinisateurs face aux pesticides.
- Poursuivre les formations continues.
- Poursuite de la lutte collective nationale contre le frelon asiatique.
- Projet de surveillance collective nationale organisée par le SNA concernant *Aethina tumida*.

